

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19982 - 77ÈME ANNÉE

Nouvelle augmentation du nombre de nouveaux cas de COVID-19 et port du masque obligatoire y compris pour les vaccinés

Coronavirus : les tests de dépistage pour tous doivent être gratuits comme les vaccins



A l'arrivée à Madagascar, tous les passagers sont testés, vaccinés ou pas. (photo Ministère du Tourisme de Madagascar)

L'aggravation de la situation sanitaire observée à La Réunion ces deux dernières semaines confirme qu'après chaque pic de fréquentation de l'aéroport succède un pic de contamination à la COVID-19. La vaccination n'a pas changé la donne et pourrait même être à l'origine d'une sous-estimation de la gravité de la situation, car les vaccinés ne sont pas encouragés à se faire tester compte tenu des mesures décidées par Paris. Il est grand temps de rétablir la prise en charge des tests de dépistage du coronavirus et de lancer une grande campagne de test de la

population pour avoir une idée claire de la situation. L'aéroport doit aussi cesser d'avoir une réputation de passoire : les autorités doivent imposer un test obligatoire avec quarantaine dans l'attente du résultat pour tous les passagers qui débarquent à La Réunion. Les Réunionnais doivent avoir droit à cette protection qui est la règle à Maurice et à Madagascar.

Avec 457 nouveaux cas dont 44 importés, La Réunion est confrontée à une nouvelle dégradation de la situation sanitaire. La réponse de l'État est de rendre de nouveau

le port du masque obligatoire à compter du samedi 6 novembre dans la totalité de l'espace public. Il est à noter que cette mesure s'applique à tous, vaccinés ou pas. La semaine précédente avait été marquée par une baisse de plus de 30 % du nombre de tests de dépistage par rapport à la précédente période de référence. Cette diminution était expliquée par la fin de la prise en charge financière de tests COVID-19 par la Sécurité sociale sauf prescription médicale. Le bilan hebdomadaire de l'épidémie indique une stabilité du nombre de tests effectués par rapport à la semaine précédente, ce qui signifie que ce nombre reste encore inférieur de 30 % à celui relevé deux semaines auparavant. Le taux de positivité a doublé.

Les vaccinés pas du tout encouragés à se faire dépister

Compte tenu de la politique sanitaire décidée à Paris pour La Réunion, une situation sanitaire plus grave que les chiffres annoncés est possible. En effet, à partir du moment où une personne a reçu deux doses de vaccin Pfizer depuis au moins deux semaines, elle est considérée comme bénéficiant d'un schéma vaccinal complet. Ceci lui donne donc droit à l'obtention du Pass sanitaire qui lui donne accès aux nombreux lieux

publics réservés aux titulaires de ce Pass. Cela lui permet également de voyager sans contrainte vers la France ou d'en venir. Selon Paris, une personne vaccinée est donc supposée être immunisée contre l'infection à la COVID-19, car elle peut aller n'importe où sans avoir à justifier d'un test de dépistage de moins de 3 jours. Elle n'est donc pas encouragée à se faire tester, d'autant plus que ce test est devenu payant. Or, seuls les tests sont le moyen le plus efficace d'identifier les personnes contaminées et les cas contact afin de les placer en quarantaine pour éviter toute nouvelle transmission. Mais les décisions politiques prises à Paris ont placé la vaccination avant les tests comme outil privilégié de prévention. C'est une erreur qu'il est important de corriger, afin que les Réunionnais puissent savoir plus précisément quelle est l'étendue du danger qui les menace.

Il n'existe qu'une situation où une personne vaccinée doit se soumettre à un test de dépistage : pour aller à Maurice. Car chez nos voisins, si le schéma vaccinal complet est obligatoire, il ne suffit pas. Or, depuis la réouverture de ses frontières, l'île sœur a été confrontée à des cas importés, qui ne pouvaient être que des personnes vaccinées. Ceci n'est pas étonnant, car toutes les études scientifiques sérieuses constatent que les vaccins ne protègent pas de l'infection et donc de la transmission. Ils peuvent augmenter l'immunité mais de manière temporaire, avec une diminution déjà observable 2 mois après la seconde injection du Pfizer d'après une étude faite sur près de 5 millions de personnes

vaccinées depuis janvier en Israël. Le port du masque obligatoire pour tous, vaccinés ou pas, souligne bien que les risques d'infection et de transmission du coronavirus concernent tout le monde.

Quand seront testés tous les passagers comme à Maurice et Madagascar ?

Les différentes épidémies connues par La Réunion depuis l'année dernière ont toute la même origine : un ou plusieurs passagers sont entrés en important un variant sans qu'il puisse être détecté à l'arrivée et ils se sont ensuite mêlés à la population. Depuis la découverte du premier cas de coronavirus le 11 mars 2021, l'aéroport n'a jamais été fermé aux vols réguliers. C'est sans doute une exception dans tout l'hémisphère Sud. Les vacances scolaires sont des moments particulièrement propices aux voyages en avion pour ceux qui peuvent se le permettre. Force est de constater que quelques semaines après chaque vacance scolaire, La Réunion connaissait une nouvelle augmentation du nombre de nouveaux cas de COVID-19. Il est également à noter que ces dernières semaines, La Réunion a accueilli le Grand Raid avec de nombreux concurrents et leurs accompagnateurs venant de l'extérieur. Malgré toutes les précautions prises par les organisateurs, il est illusoire de croire que cette manifestation de grande ampleur n'a pas été l'occa-

sion de nombreuses transmissions du virus. Le principe de précaution qui avait prévalu l'an dernier pour annuler le Grand Raid n'a pas été appliqué cette fois sans que cela ne suscite guère de débats.

Ces inquiétantes lacunes dans la protection de la population soulignent l'importance d'un dépistage obligatoire de tous les passagers à leur arrivée à l'aéroport. Ce principe de précaution est appliqué à Maurice et à Madagascar, il a donné lieu à la découverte de cas importés placés immédiatement 14 jours en quarantaine. La Réunion est une collectivité de la République française, un pays membre du G7, c'est-à-dire le club des 7 pays les plus riches du monde. Paris n'a-t-il pas les moyens de fournir les moyens nécessaires pour tester tous les passagers à l'arrivée ? Maurice et Madagascar en sont capables, un exemple qui doit être largement dans les possibilités de Paris.

Test obligatoire de tous les passagers avec mise en quarantaine dans l'attente du résultat : c'est le seul moyen de casser les chaînes de contamination créée par des cas importés afin de protéger la population de l'aggravation de la situation sanitaire.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Les enjeux de la COP 26

Ils font partie des États d'Afrique les plus menacés par le changement climatique : ce sont les pays côtiers et insulaires. Leurs chefs d'État et de gouvernement étaient parmi les plus mobilisés, mardi 3 novembre, à la tribune de la COP26 à Glasgow (Écosse), pour demander que les pays riches et gros pollueurs tiennent leurs promesses de financement.

« Mon pays la Guinée Bissau est un pays hautement menacé par la montée du niveau de la mer et l'érosion côtière, entre autres risques climatiques, avec de nombreuses et grandes fragilités puisque c'est un pays africain, un pays moins avancé et un petit État insulaire en développement. » Le président Carlos Manuel Vila Nova, lui, décrit la disparition progressive de son archipel : « Je viens d'un pays, Sao-Tome-et-Principe, où l'une des îles à savoir Principe fait partie de la réserve mondiale de la biosphère. Cependant même cette réserve est menacée, 4 % de la superficie des terres ont été engloutis par l'élévation du niveau de la mer en raison du réchauffement climatique. » Cyclones, sécheresses, volcans, montée du niveau de la mer, Azali Assoumani le président des Comores, énumère à son tour les catastrophes qui fragilisent les conditions de vie dans ces îles de l'océan Indien. Il appelle la communauté internationale à l'action. « Notre présence ici doit être l'occasion de donner un nouvel élan à notre engagement commun, à travers la réalisation de notre engagement politique, et la mise en œuvre des décisions relatives à l'accord de Paris. »

Les risques associés aux impacts du changement climatique sur les activités humaines et les écosystèmes terrestres augmentent avec la température moyenne globale. Ceci se manifeste par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur dans la plupart des régions du globe, et des sécheresses dans la plupart des pays africains. Le changement climatique a également amplifié l'étendue et l'intensité de la désertification dans certaines zones arides au cours des dernières décennies ainsi que la dégradation des terres et la sécurité alimentaire à l'échelle globale. Sous les latitudes tropicales, l'augmentation des températures affecte la productivité agricole en faisant diminuer les rendements de certaines cultures. Ces risques liés à la désertification, la dégradation des terres et l'insécurité alimentaire devraient continuer à

augmenter à mesure que le réchauffement climatique persiste.

L'agriculture, la foresterie et les autres utilisations des terres (AFOLU) restent une importante source nette d'émissions de gaz à effet de serre (GES), contribuant à environ 22 % des émissions anthropiques de dioxyde de carbone (CO₂), de méthane (CH₄) et d'oxyde nitreux (N₂O) combinés en équivalents CO₂ entre 2007 et 2016. La dégradation des terres entraîne une réduction des taux d'absorption du carbone par les écosystèmes terrestres. La gestion durable des terres (GDT), y compris celle des forêts, est une option d'adaptation qui peut prévenir et réduire la dégradation des terres, maintenir la productivité des terres et parfois inverser les effets néfastes du changement climatique. Les investissements dans la GDT, la remise en état des terres et la réhabilitation des terres arides ont des retombées économiques positives.

De nombreuses mesures basées sur une utilisation différente des terres et qui contribuent à l'adaptation au changement climatique et à la réduction des émissions de GES peuvent également participer à la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, ainsi qu'à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Quelques mesures, telles que le reboisement et le développement de la bioénergie, sont des options d'atténuation qui requièrent la conversion des terres. Si elles étaient mises en œuvre à grande échelle, cela pourrait entraîner des pertes de carbone à court terme et accroîtrait la concurrence dans l'utilisation des terres, avec des conséquences négatives sur la sécurité alimentaire, la désertification, la dégradation des terres et l'adaptation. Les pays insulaires et côtiers attendent un financement pérenne de la part des grands pays pollueurs, mais aussi des transferts de technologies. Ce sont les premiers à subir les effets du réchauffement pour lequel ils n'ont en aucun cas participé.

« La Terre vaut plus que l'argent »

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Kovid 19 : « Alé bingn san mouyé ! » pou oir si wi gingn !

Médame, zé méssyé la sossyété, i paré Méssyé préfè i sava arkozé li la é pou di kossa d'après zot ? Pou arparl lo kovid. Pars i parétre dsi lo fron la maladi, lé shoze i sava pa bien, mèm i paré dopi dè zour l'afère la karéman gaté é lo voiyen lé oranz fonssé ankor in kou.

Mézami, lé possib demoune va pran amwin pou in gatère mé sé in n'afère mwin l'avé dan lidé dopi inn-dé somenn a popré kan la done dépar lo gran rède é kan in ta avèk in paké d'moune déor la komanss débark Jilo. Antanssion mwin la zamé prétande d'ète in dovinère mé d'issi d'laba, in pé partou, sé sak nou té i antande dann kozman d'moune.

Biensir mwin téi di pa, mé sé sak mwin téi mazine dann mon kère. Donk mwin téi di, kan toussa d'moune déor sar fine alé, mwin lé sir tangaz i sava pété. Mé konm lo pli pire lé zamé sir, mwin téi di an mwin mèm, arivra-arivra pa, pétète sa la pa pou arivé. Mwin néna karaktère optimist, mi oi pa la vi an roze mé lé prèss konmsa.

Dan mwin mèm, mi panss préfè li ossi, li téi di konm mwin mé oila li l'avé tor : la maladi lété si tèlman après dékliné, ké li téi di lé pa possib li sava arvni ankor. Li la pratike la métode doktère Koué, sak téi panss té sifi kroire mil pour san la maladi i vien pa pou èl pé vni... Mé oila, lo kovidé i koné pa doktèr Koué, konm li koné pa mwin, é konm méssyé Préfé lé pa dann son frékantassion.

I paré astèr, toute mézir li la tir l'ote zour, li sava romète é avèk sa li sava sèrv anou dè doi d'sazèss, dann in gran vèr ranpli avèk roproush san pran son par bien antandi. San di sé son fote pars li lété konm k'i diré, in foi an pliss, dann lo déni... Méssyé lo Préfé, vi koné mi prétan pa z'ète in dovinère kalifyé mé mi koné kozman kréol é sète mi di aou la i fo pa obliye ali.

li di konmsa : « I pé pa bingn san mouyé ! » é sa wi pé aplik ali in pé dann toute lokazyon.

Justin